

des syndicats dénoncent une "entourloupe" du MEN

6-8 minutes

Plusieurs syndicats contestent la manière dont la Dgesco a présenté la répartition des moyens pour la rentrée 2019, le 19 décembre 2018 ([lire sur AEF info](#)). "C'est une entourloupe inacceptable. Le ministère a refusé de fournir des données plus précises pour les dotations académiques, ce qui est inédit", souligne la CGT. Le ministère a évoqué la suppression de 365 postes alors que le budget en prévoit 2 600 dans le 2nd degré. "Cette manipulation s'explique par l'intégration des heures supplémentaires", affirme le Snes, qui publie son propre calcul de répartition des postes.

Lors de la présentation en CTMEN de la répartition des postes pour la rentrée scolaire 2019, la Dgesco a fourni un document présentant les "variations des moyens d'enseignement en équivalents temps plein (ETP)", et non les suppressions et créations de postes par académie ([lire sur AEF info](#)). La Dgesco explique cela par le fait que les postes supprimés sont "compensés par les heures supplémentaires créées", maintenant ainsi les "moyens d'enseignement". Le ministère a alors détaillé la suppression de 365 postes dans le second degré.

Ce "alors que le PLF impose la suppression de 2 450 postes dans le second degré (2 250 emplois de titulaires et 400 emplois de stagiaires)", [écrit](#) le Snes-FSU. "Cette manipulation s'explique par l'intégration des heures supplémentaires pour l'équivalent de 2 085 emplois aux moyens d'enseignement, soit une explosion du nombre d'heures supplémentaires." "Les heures supplémentaires et les postes, ce n'est pas pareil", renchérit le SE-Unsa dans un communiqué publié jeudi 20 décembre 2019.

Selon le Snes, Lille perdrait 276 postes et Rouen 178

Pour la CGT, "la présentation du ministère est une entourloupe inacceptable. Le ministère a refusé de fournir des données plus précises pour les dotations académiques, ce qui est inédit. Les représentant(e)s des personnels sont ainsi dans l'incapacité de connaître exactement les dotations de moyens pour chaque académie et donc de travailler sereinement."

Le Snes a calculé sa propre estimation du nombre de suppressions de postes par académie (voir tableau ci-dessous). "Nous sommes

partis du nombre d'enseignants par académie et avons estimé, au prorata, l'affectation du nombre d'heures supplémentaires qui seraient affectées par académie. Cette estimation n'est pas parfaite puisque nous ne disposons pas d'indicateurs qu'utilise le ministère pour distribuer les heures supplémentaires, tels que la capacité d'absorption de ces heures des académies en fonction, notamment, de l'âge des personnels", explique Grégory Frackowiak, secrétaire national du Snes en charge du sujet.

L'académie de Lille, par exemple, perdrait 276 postes, dont 127 seraient compensés par l'augmentation des heures supplémentaires, Rouen en perdrait 178 (59 seraient compensés) et Amiens 158 (63 seraient compensés).

Voici les estimations de la répartition des postes selon le Snes :

	Stock emplois	Suppressions masquées par HS+	Suppressions brutes	Total
AIX	17082	-86	39	-47
AMIENS	12491	-63	-95	-158
BESANCON	7340	-37	-22	-59
BORDEAUX	18963	-95	50	-45
CAEN	8100	-41	-78	-119
CLERMONT	7345	-37	-42	-79
CORSE	1862	-9	-13	-22
CRETEIL	29916	-151	130	-21
DIJON	9584	-48	-87	-135
GRENOBLE	18865	-95	1	-94
LILLE	25288	-127	-149	-276
LIMOGES	4304	-22	-36	-58
LYON	17368	-87	79	-8
MONTPELLIER	16007	-81	28	-53
NANCY	14390	-72	-47	-119
NANTES	16700	-84	4	-80
NICE	12098	-61	8	-53
ORLEANS	15160	-76	-11	-87
PARIS	11706	-59	-42	-101
POITIERS	10085	-51	-44	-95
REIMS	8105	-41	-58	-99
RENNES	14355	-72	-29	-101
ROUEN	11767	-59	-119	-178
STRASBOURG	11662	-59	1	-58
TOULOUSE	16948	-85	37	-48
VERSAILLES	35190	-177	141	-36
GUADELOUPE	3870	-19	-86	-105
GUYANE	3101	-16	1	-15
REUNION	8637	-43	-13	-56
MARTINIQUE	3063	-15	-96	-111
MAYOTTE	3090	-16	83	67
Métropole	394448	-1985	-465	-2450
Réserve		100		

Estimation du nombre de postes supprimés par académie par le Snes pour 2019-2020

| Snes-FSU

Des questions sur le budget 2020

Le Snes soulève par ailleurs la question de la situation pour 2020. "Nous n'avons absolument pas la certitude que le budget 2020 finance de nouveau ces heures supplémentaires", alerte Grégory Frackowiak. Leur financement de janvier à juillet 2020 dépendra du budget voté dans un an.

En outre, malgré le fait que les chefs d'établissement pourraient imposer, dès septembre 2019, une deuxième heure supplémentaire aux enseignants, plusieurs syndicats doutent du fait que cela suffise à compenser les suppressions de postes ([lire sur AEF info](#)). "Ces mesures vont mettre encore un peu plus sous pression les établissements", explique le SE-Unsa.

Pour rappel, selon la Depp, 72 % des enseignants faisaient des HSA en 2015 ([lire sur AEF info](#)). Gérard Longuet, rapporteur général de la mission Enseignement scolaire du PLF 2019, jugeait la compensation des suppressions de postes par la hausse des heures supplémentaires "pas optimales" ([lire sur AEF info](#)). En novembre dernier, Jean-Michel Blanquer admettait que "tous les enseignants ne sont pas demandeurs d'heures supplémentaires".

Des réactions syndicales dans les académies

Normandie : L'Unsa dénonce la suppression de 228 postes, soit 119 emplois d'enseignants pour l'académie de Rouen et 18 emplois d'administratifs, ainsi que 78 emplois d'enseignants pour l'académie de Caen et 13 emplois d'administratifs. Le syndicat estime que pour les enseignants, "on peut supposer que la mise en place de la réforme du lycée risque d'être le prétexte à des suppressions d'emplois dans les lycées".

Aix-Marseille. Cette dotation qui, selon les calculs du Snes-FSU, fait progresser le nombre d'emplois de professeurs de 0,2 %, ne permettra pas de faire face à l'augmentation des effectifs scolarisés dans le second degré, de +1,3 % (+2 517 élèves à la rentrée 2019). L'organisation syndicale dénonce par ailleurs "le nombre encore inconnu d'emplois convertis en heures supplémentaires que le rectorat va devoir rendre au ministère"

Nancy-Metz. "La baisse de 47 postes annoncée, en plus des 100 à la dernière rentrée, est inacceptable dans une académie dont les effectifs sont stables, et qui est l'une de celles où les difficultés sociales sont les plus importantes. Ces suppressions ne pourront se faire qu'en dégradant les conditions d'études et en réduisant la place des enseignements offerts".

DgescDirection générale de l'enseignement scolaire

CTMENComité technique de l'Education nationale

DgescDirection générale de l'enseignement scolaire

PLFProjet de loi de finances

Snes-FSU.Syndicat national des enseignements de second degré -
Fédération syndicale unitaire

SE-UnsaSyndicat des enseignants - Union nationale des syndicats
autonomes

CGTConfédération générale du travail

DeppDirection de l'évaluation, de la prospective et de la
performance

HSAHeures supplémentaires Année